Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200851-20260311-D2026_02_007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KERBORS

Séance du 06 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de KERBORS, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Gildas LE BEVER, Maire de la commune de Kerbors, sur convocation qui leur a été adressée le 27 février 2026.

Etaient présents : M. Gildas LE BEVER et M. Michel PILARD, M. Aurélien LE CHALONY, M. Gérard MONNIER et M. Philippe URFIÉ.
Mme Marie-Louise ANDRÉ, Mme Annie HEGARET, Mme Marie JEZEQUEL, Mme Caroline KERAMBRUN et Mme Karine PIRIOU.
Absents excusés : Mme Coralie BEAUVAIS
Absents : -
Secrétaire : Mme Caroline KERAMBRUN **Assistait** : Gilda MANARIN, secrétaire de mairie

Membres de référence : 11	Membres en exercice : 11	Membres ayant pris part à la délibération : 10

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026 BUDGET PRINCIPAL « COMMUNE » (10800)

Le Maire de la Commune de KERBORS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 annexé à l'arrêté ministériel du 21 décembre 2023
VU le compte administratif de l'exercice 2025 du budget principal de la commune de KERBORS approuvé par délibération du conseil municipal du 06 mars 2026.

	Dépenses	*Recettes*	*Résultat 2025*	*Résultat 2024*	*Total*
Fonctionnement	263 679,97 €	361 540,92 €	**97 860,95 €**		**97 860,95 €**
Investissement	156 821,09 €	355 639,87 €	**198 818,78 €**	**145 217,94 €**	**344 036,72 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE,** à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** l'excédent de clôture de l'exercice 2025 dans le cadre du budget primitif de l'année 2026 affecte au compte 001 de la section investissement : 344 036,72 €
- **DU REPORT** de l'excédent en section d'investissement, au compte 1068, la somme de : 97 860,95 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gildas LE BEVER

MAIRIE DE KERBORS (Côtes-d'Armor)

Délibération n° 2026-02-07